



## INSECTI'CLAC

### BARRIERE ANTI-INSECTES

**Agit par contact (entre 3 à 5 semaines suivant l'état des surfaces traitées), les insectes se posant ou passant sur ces surfaces meurent rapidement.**

#### MODE D'EMPLOI ET DOSAGE

- Lutte contre les mouches et moustiques (dont le tigre) : pulvériser les surfaces fréquentées par ces insectes (entre autres : encadrements intérieurs des portes, fenêtres, angles de murs, voilages, rideaux...).
- Lutte contre les puces, poux rouges et acariens : pulvériser sur toutes les surfaces jusqu'à une hauteur de 1 m environ. Renouveler l'application toutes les semaines, pendant un mois.
- Lutte contre les fourmis : pulvériser directement sur le passage des insectes ; en préventif appliquer le long des murs, plinthes.

500 ml de produit traite environ 15 à 25 m<sup>2</sup>.

1 litre de produit traite environ 20 à 30 m<sup>2</sup>.

**Usage recommandé :** • sur encadrement intérieur des fenêtres, • sur abat-jour et toutes surfaces où se posent les insectes.

#### COMPOSITION :

6 g/l perméthrine (n° CAS 52645-53-1), 1 g/l pyréthrine (n° CAS 8003-34-7), 15 g/l butoxyde de piperonyl (n° CAS 51-03-6).



#### CONSEIL DE PRUDENCE

Tenir hors de portée des enfants. Se laver les mains soigneusement après manipulation. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur. Éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets (déchetterie, etc.)

#### CONSERVATION/CONDITIONNEMENT :

24 mois après la date de fabrication si stocké au frais et au sec

500 ml